

Politique RSE
d'Allen & Overy
en France



En France, comme dans ses autres bureaux à travers le monde, Allen & Overy s'est profondément engagé dans une conduite responsable, sociétale et environnementale et entreprend depuis plusieurs années de nombreuses actions.

Notre volonté est de faire d'Allen & Overy un lieu de travail bienveillant et inclusif répondant à la sensibilité de tous.

« Allen & Overy a l'ambition d'être un acteur de référence dans la lutte contre les inégalités et pour l'inclusion dans le monde juridique, tant au niveau international que national.

Notre volonté a toujours été de lutter contre toutes les formes de discrimination, et d'offrir à l'ensemble de nos collaborateurs un environnement de travail inclusif et bienveillant. »



Hervé Ekué, Managing Partner du bureau de Paris

Diversité, Equité & Inclusion

Dans le cadre de la stratégie du bureau de Paris, Allen & Overy a constitué en 2018 un Comité People & Diversity composé d'associés et du Directeur des Ressources Humaines. L'objectif : travailler sur les actions en matière de diversité à initier et à développer au sein du bureau.

Ce Comité a rédigé un **Pacte de Diversité** afin de concrétiser le fort attachement de la firme au niveau global à lutter contre toutes formes de discrimination et offrir à l'ensemble de ses collaborateurs un environnement de travail inclusif.

Ce pacte s'inscrit dans la continuité des valeurs mises en avant par les politiques globales du cabinet (« Global Code of Conduct Policy » et « Global Dignity at Work Policy »).

Nous nous engageons ainsi à favoriser la diversité hommes/ femmes, culturelle, ethnique et sociale au travers de sa politique de gestion des ressources humaines.

Parmi les valeurs promues:

- La parité hommes/femmes.
- La diversité et la lutte contre les discriminations.
- Le respect de l'environnement.
- Le bien-être au travail.

Ce pacte a été signé en présence des collaborateurs du bureau de Paris.

Il s'est également accompagné de la signature de la **Charte d'Engagement LGBT+** de l'Autre Cercle par notre Managing Partner, notre Senior Partner et notre Directeur des Ressources Humaines afin d'inclure formellement la thématique LGBT+ dans notre politique de promotion de la diversité et de prévention des discriminations.

Depuis 2023, Allen & Overy est par ailleurs signataire de la **Charte de la diversité**, un texte qui souligne notre engagement en faveur de la diversité et de la lutte contre les discriminations. Nous sommes convaincus que les engagements de cette Charte, traduits en actions mesurées et évaluées régulièrement, sont facteurs de progrès social et économique.



Egalité hommes-femmes

1. Représentation des femmes

Au niveau global, notre politique diversité veille à se fixer des objectifs ambitieux :

- Augmenter la proportion de femmes associées chaque année.
- S’assurer de présenter des candidates femmes dans notre process d’association.
- Augmenter la proportion de femmes avocates à tous les niveaux.
- S’assurer que des femmes soient présentées parmi nos candidats shortlistés pour les postes de collaborateurs seniors.

Notre stratégie vise à capitaliser sur le travail déjà mis en place et à introduire de nouvelles mesures pour nous aider à retenir et promouvoir toujours mieux nos meilleurs talents féminins.

- Les parcours de formation suivis par l’ensemble de nos collaborateurs comportent pour la majorité une journée additionnelle spécifiquement conçue pour les femmes.

- Nous avons également lancé un programme de développement professionnel dédié aux femmes : **Springboard – Tremplin pour les femmes**. Au cours de chacune des journées de formation, une associée vient témoigner sur son parcours professionnel et personnel. Ces interventions sont des temps forts du programme. Plusieurs de nos collaboratrices et fonctions support ont suivi ce programme, contribuant ainsi en interne à créer un réseau fort de femmes.

Nous avons depuis plusieurs années un programme de mentoring avec pour but de créer une relation privilégiée et personnelle entre un associé et une collaboratrice dont l’objet est le développement professionnel et personnel de la collaboratrice. Nous veillons particulièrement à ce que nos collaboratrices seniors aient un mentor.

Nous avons lancé en 2018 un programme de reverse mentoring. Cette approche consiste à ce qu’un collaborateur junior soit le mentor d’un associé. Cela permet aux collaborateurs juniors de faire entendre leur voix, et aux associés d’avoir une meilleure connaissance des attentes des plus jeunes. Aujourd’hui, plusieurs associés participent à ce programme. Leurs échanges portent en priorité sur les sujets de diversité.



2. Actions entreprises en faveur de l'égalité

De plus, chaque année au moment de la revue de rémunération, Allen & Overy prévoit une commission avec nos associés, l'équipe Finance et l'équipe Ressources Humaines, afin de nous assurer de la cohérence de la revue de rémunération en portant une attention particulière sur la différence de rémunération entre les hommes et les femmes au sein de notre population.

Afin de prendre en compte la situation de nos collaboratrices ayant été en congé maternité, les objectifs de celles-ci sont adaptés. En effet, leur activité a pu être ralentie avant leur départ ainsi qu'à leur reprise d'activité.

Les collaboratrices éligibles à un bonus pour l'exercice financier pendant lequel elles ont été en congé maternité, perçoivent la globalité de leur bonus. Celui-ci n'est pas proratisé quant à leur temps de présence.

3. Autres actions entreprises en faveur de la parentalité

Allen & Overy offre à ses collaborateurs hommes une prise en charge financière étendue à 6 semaines pour le congé paternité et a pour objectif de faire prendre à l'ensemble de ses collaborateurs leur congé paternité. Leur absence est neutralisée pour le calcul de leurs heures chargeables.

À ce jour, 100 % de nos collaborateurs et associés ont pris leur congé paternité.

Afin de soutenir et accompagner nos collaboratrices dans la parentalité, nous proposons un coaching maternité à l'ensemble des collaboratrices et fonctions support qui devront s'absenter pour un congé maternité.

Celui-ci prévoit un accompagnement avant le départ en congé maternité, avant le retour et quelques semaines après le retour au cabinet. Un coaching est également proposé à l'associé/au manager.

Handicap

En 2020, le bureau de Paris a créé le **programme Légal à Égal**, en partenariat avec les directions juridiques de grands groupes français et internationaux : L'Oréal, TotalEnergies, BNP Paribas, Bank of America et Chanel. Ce programme a pour but de proposer un parcours de stage clé en main à des étudiants en situation de handicap : l'un au sein de la direction juridique d'une des entreprises partenaires et l'autre au sein d'Allen & Overy.

L'Ecole de Formation professionnelle du Barreau et Sciences Po Paris sont également partenaires du programme.

Le cabinet et ses partenaires ont fait un double constat : les étudiants en droit en situation de handicap font face à de grandes difficultés tout au long de leur parcours universitaire, et la question du handicap est souvent négligée dans le cadre des actions mises en place en matière de politique de diversité et d'inclusion.

C'est pourquoi nous avons décidé de réagir et de participer activement à l'accessibilité des métiers juridiques ainsi qu'à l'inclusion des personnes en situation de handicap, en mettant en place un programme volontariste donnant accès à des stages au sein de structures reconnues pour leur excellence.



Mixité sociale



1. Article 1

Des collaborateurs et salariés de notre bureau de Paris se sont engagés auprès de l'association Article 1 dans un programme de mentorat afin d'accompagner des élèves et étudiants issus de milieux modestes dans leur parcours universitaire et professionnel.

2. Programme « Premiers Pas »

Nos équipes se sont également impliquées dans un programme de stage d'été, le programme « Premiers Pas », mis en place par notre bureau parisien. En réservant aux étudiants issus d'universités de banlieues parisiennes et de France périphérique un stage et des ateliers, Allen & Overy entend lutter contre l'inégalité des chances et permettre à tous les talents de s'épanouir professionnellement quelles que soient leurs origines sociales, économiques et culturelles.

L'objectif de ce programme est d'ouvrir de nouvelles perspectives en leur faisant découvrir la vie d'un grand cabinet d'affaires et les sensibiliser sur les prérequis nécessaires pour intégrer ce type de structure. Ils pourront également être accompagnés et guidés dans leurs futurs choix universitaires et professionnels.

Développement durable

Nous avons emménagé en 2023 dans un ensemble immobilier répondant aux normes internationales de développement durable, labellisé haute qualité environnementale (HQE) Excellent et BREEAM Excellent, certification qui a évalué la performance environnementale en tenant compte de divers critères, notamment la performance énergétique, la gestion de l'eau, les émissions de gaz à effet de serre, ainsi que l'utilisation de matériaux durables et la gestion des déchets.

Le bureau de Paris soutient par ailleurs l'association reJoué – Le jouet Solidaire. Cette association récolte et rénove des jouets pour leur donner une seconde vie tout en proposant un chantier d'insertion unique à des femmes et des hommes

touchés par la précarité. Implantée depuis plus de 10 ans en Ile-de-France, l'association rénove en moyenne chaque année 55 000 jouets et accompagne plus de 60 personnes.

Afin de réduire nos déchets, notre consommation d'eau ainsi que notre impact de CO2, le bureau de Paris a développé un partenariat avec GSF et la start-up Newcy pour remplacer nos gobelets jetables par des gobelets réutilisables mis à disposition dans les espaces cafétéria de chaque étage.



Biodiversité et ruches

Dans ses précédents locaux situés au 52 avenue Hoche à Paris, Allen & Overy avait installé 4 ruches venant s'ajouter aux quelques 200 ruches qui existent déjà dans la capitale - l'exemple le plus célèbre étant sans doute le rucher de l'Opéra de Paris, mais on en trouve également au parc Georges Brassens, au bois de Vincennes, à la mairie du 4ème, sur le toit de Louis Vuitton, du restaurant La Tour d'Argent et sur celui de la Tour Montparnasse.

Le miel de Paris se révèle être d'une qualité incomparable. Des analyses ont montré qu'il est d'une grande pureté : sans produits chimiques puisque les produits phytosanitaires sont quasiment absents de la ville, ni métaux lourds. Ses qualités gustatives sont également très élevées, et en font un miel assez recherché.

Ces ruches n'ayant pu être installées sur les toits des nouveaux locaux d'Allen & Overy, ne s'y prêtant pas, le cabinet a néanmoins fait le choix de poursuivre son soutien à ce projet et continue de s'impliquer pour la pérennisation de ces essaims.

Pro Bono

À Paris et dans ses autres bureaux, Allen & Overy s'est profondément engagé dans une conduite responsable, sociétale et environnementale, et a développé son propre programme pro bono.

Du fait de sa croissance importante et rapide, le cabinet s'est interrogé sur la meilleure manière d'agrandir son champ d'influence, au-delà de ses domaines d'activité et de ses clients.

Ainsi, la Fondation Allen & Overy, créée en 2014 et alimentée par l'ensemble des associés de la firme, a permis de déployer un mécénat financier conséquent et de mettre les compétences juridiques des avocats au profit de nombreuses associations.



Partenariat mondial avec l'AMREF Health Africa de 2014 à 2016



Partenariat mondial avec WAR Child de 2016 à 2018



Partenariat mondial avec Hope and Homes for Children de 2019 à 2021



Partenariat mondial avec Street Child de 2021 à 2023



Partenariat mondial avec Women for Women International depuis 2023



De plus, les membres du cabinet sont largement engagés dans de nombreuses actions sociales et ont consacré à ce titre un nombre conséquent d'heures à des activités pro bono.

Le soutien apporté aux associations peut être financier ou humain.
Voici quelques-unes des associations que nous soutenons :





Droits d'urgence

DROITS
D'URGENCE

**BARREAU
DE PARIS**
Solidarité
Fonds de dotation

Depuis 1995, Droits d'urgence a pour premier objectif d'apporter gratuitement conseils et assistance juridique aux plus démunis pour les aider à connaître, faire reconnaître, et retrouver leurs droits.

Présente dans une vingtaine de structures hospitalières et humanitaires au sein de la région île de France, Droits d'urgence est une association de terrain qui va à la rencontre des personnes fragilisées, en état de précarité, et les accompagne dans leurs démarches auprès des institutions judiciaires et administratives.

Les bénévoles de Droits d'urgence, professionnels du droit, mettent gratuitement leurs compétences à la disposition des personnes qui fréquentent quotidiennement ces lieux d'accueil et de soins.

Par ailleurs, Denis Chemla, Associé du bureau parisien d'Allen & Overy, a présidé Droits d'urgence entre 2000 et 2013 après avoir tenu la première permanence à l'hôpital Saint-Antoine en octobre 1995.

Plusieurs avocats du bureau parisien assurent régulièrement des permanences gratuites destinées aux personnes qui n'auraient pas les moyens de recourir à un avocat ou qui souhaitent simplement obtenir des informations de nature juridique. Cette initiative a été lancée par le Barreau de Paris en partenariat avec la Ville de Paris et l'Association Droits d'urgence.



Forum de Paris sur la Paix

Allen & Overy assiste depuis sa création en tant que partenaire pro bono, le Forum de Paris sur la Paix et ses Fondateurs. Nous conseillons le Forum sur tous les aspects institutionnels : statuts, conseil sur la gouvernance, relations avec les partenaires, etc.

L'accompagnement du cabinet s'est depuis étendu à d'autres sujets importants pour la mise en place et la vie de l'association. Nous assistons également le Forum sur des sujets tels que le droit social - pour permettre à l'association de consolider son fonctionnement - ou encore sur des questions de propriété intellectuelle, et certains aspects contentieux.



Pour plus d'information, merci de contacter :

Paris

Allen & Overy LLP
32 rue François 1er
75008
Paris

Tel +33 1 40 06 54 00
Fax +33 1 40 06 54 54

Agnès Salfray

Directrice Marketing,
BD & Communication, Paris
Tel +33 1 40 06 54 44
agnes.salfray@allenoverly.com

Jean-Baptiste Lebel

Directeur des Ressources
Humaines, Paris
Tel +33 1 40 06 54 02
jean-baptiste.lebel@allenoverly.com

[allenoverly.com/france](https://www.allenoverly.com/france)

 Allen & Overy France

 @ao_paris

Présence mondiale

Allen & Overy est une structure internationale d'avocats d'affaires qui compte près de 5800 personnes, dont environ 590 associés, présents dans plus de 40 bureaux à travers le monde. La liste à jour des bureaux d'Allen & Overy est disponible sur www.allenoverly.com/global_coverage.

Allen & Overy signifie Allen & Overy LLP et/ou ses entreprises affiliées. Allen & Overy LLP est un limited liability partnership enregistré en Angleterre et au pays de Galles sous le numéro OC306763. Allen & Overy LLP est autorisé et réglementé par la Solicitors Regulation Authority d'Angleterre et du Pays de Galles.

Le terme « associé » désigne un membre d'Allen & Overy LLP ou l'un de ses salariés ou consultants ayant un statut et des qualifications équivalents ou un individu ayant un statut équivalent dans l'une des sociétés affiliées d'Allen & Overy. Une liste des membres d'Allen & Overy LLP et des personnes non-membres ayant la qualité d'associé peut être consultée à notre siège social One Bishops Square, London E1 6AD.